



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP

Procès-verbal de la réunion

Date : Le 19 avril 2022

Heure : De 13 h à 16 h 30

Endroit : Microsoft Teams

Présences : **Membres** : Howard Delnick (président du Comité), Camille Awada (vice-président), Charlene Lonmo, Jamie Lafontaine, Kelly Mansfield, Andreas Trau, André Picotte

Personnel : Jean Ouellette (directeur général), Sharon Salter (directrice des Finances), Mark Courty (adjoint à la paye et à la comptabilité), Stéphanie Cousineau (adjointe administrative)

Absent : Greg Phillips (président)

Point	Mesures de suivi
<p>13 h Le quorum est atteint.</p> <p>S. Cousineau lit la déclaration de principes sur le harcèlement.</p> <p>Jean Ouellette accepte d'assurer les fonctions de personne-ressource anti-harcèlement lors de la réunion.</p> <p>J. Lafontaine et A. Picotte se joindront à la réunion plus tard.</p>	
<p>1. <u>Adoption de l'ordre du jour</u></p> <p><i>Mesure de suivi : Retirer le point 7., Examen et adoption des états financiers de mars 2022, et le point 3., Adoption du procès-verbal de la portion à huis clos de la réunion du 16 mars 2022 de l'ordre du jour.</i></p> <p>a. C. Awada propose l'adoption de l'ordre du jour, C. Lonmo appuie la proposition.</p> <p>b. Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0</p> <p>Adoptée</p>	
<p>2. <u>Adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022</u></p> <p><i>Mesure de suivi : Modifier le procès-verbal pour</i></p>	



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP

<p><i>ajouter « Christie Matwee, gestionnaire de portefeuille, Cumberland Private Wealth Management ».</i></p> <p>a. C. Lonmo propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 16 mars 2022, C. Awada appuie la proposition.</p> <p>b. Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 0 Adoptée</p>	
<p>3. <u>Adoption du procès-verbal de la portion à huis clos de la réunion du 16 mars 2022</u></p> <p><i>Mesure de suivi : Remis à la prochaine réunion.</i></p> <p>4. <u>Examen des chèques de plus de 500 \$</u></p> <p><i>La séance se poursuit à huis clos pour permettre la vérification des états financiers (chèques de plus de 500 \$).</i></p> <p><i>J. Lafontaine et A. Picotte se joignent à la réunion.</i></p>	
<p>5. <u>Examen et adoption des états financiers de janvier 2022</u></p> <p><i>Ce point a été retiré de l'ordre du jour.</i></p> <p>6. <u>Examen et adoption des états financiers de février 2022</u></p> <p>a. A. Picotte propose d'adopter les états financiers de février 2022, C. Awada appuie la proposition.</p> <p>b. Pour = 5 Contre = 0 Abstention = 2 Adoptée</p>	



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP

<p>7. <u>Examen et adoption des états financiers de mars 2022</u></p> <p><i>Mesure de suivi : Remis à la prochaine réunion.</i></p>	
<p>8. <u>Examen des investissements</u></p> <p>Les investissements sont présentés et examinés par le Comité.</p>	
<p>9. <u>Examen de l'état du budget de 2022-2023</u></p> <p>La mise en place d'un budget pour la formation des délégués est mentionnée.</p>	
<p>10. <u>Examen des mesures de suivi</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Processus relatif aux cartes de crédit• Processus relatif aux bons de commande <p>S. Salter transmettra l'ébauche de politique sur l'approvisionnement préparée par Deloitte.</p>	
<p>11. <u>Examen des stratégies relatives au Fonds de défense présenté pour examen au Comité</u></p> <p>La présentation de l'analyse des scénarios du Fonds de défense est présentée. Toutes les options sont expliquées concernant le Fonds de défense/Fonds de fonctionnement.</p>	
<p>12. <u>Points de discussion</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Modification de l'exercice financier <p>Certains membres du Comité des finances se sont réunis et proposent de recommander au CEN que l'exercice financier corresponde à l'année civile.</p>	
<p>13. <u>Tour de table</u></p>	



RÉUNION DU COMITÉ DES FINANCES DE L'ACEP

<p>Une discussion a lieu concernant la réunion du Conseil des dirigeants des sections locales.</p>	
<p>14. <u>Confirmation de la prochaine réunion et levée de la séance</u></p> <ul style="list-style-type: none">a. Proposition en vue de lever la séance à 14 h 50. b. Date provisoire de la prochaine réunion : le 19 mai 2022 à 13 h.	